

INFORMATION DU PARLEMENT FRANCAIS (L')

Titre(s) : INFORMATION DU PARLEMENT FRANCAIS (L') / -F, (LE) MEN J

Auteur(s) : MEN J, -F, (LE)

Editeur, producteur : Paris Cedex 07 : 1984

Description matérielle : 140 .

Collection : Notes et Etudes Documentaires

Appartient à la collection : Notes et Etudes Documentaires

Résumé ou extrait : Le Parlement français, à la lumière du droit, reste un aveugle constitutionnel qui ne peut voir que par les yeux du Gouvernement. Mais l'environnement des élus, dans ses diverses composantes, constitue un très réel moyen de diversification de leur information. Souvent submergés par une masse de documents, députés et sénateurs ne désirent connaître que ce qui leur est nécessaire : il faut donc rassembler l'information, la sélectionner, la transmettre. Au sein du palais Bourbon et du Palais du Luxembourg, c'est la mission première des assistants et des fonctionnaires parlementaires. L'initiative, la synthèse, l'expression appartiennent aux élus qui se doivent de rester des généralistes et des hommes de bon sens.

Sujet(s) : INFORMATION PARLEMENTAIRE (FRANCE)